

## Autres parcours certifiants

### **Diplôme d'établissement (DIE) & Diplôme de Spécialisation Professionnelle en alternance (DSP)**

### **Diplôme d'établissement Technicien supérieur des sciences et techniques industrielles Parcours Énergétique**

Responsable : Brice TREMEAC

Le Diplôme d'établissement Cnam (**DIE2501A**), exclusif au conservatoire, permet d'entrer dans un cursus de formation dédié à un métier et une fonction bien précise. Le diplôme d'établissement Cnam permet une reconnaissance auprès du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

#### **Prérequis**

Niveau bac scientifique ou technique ou enseignements préparatoires de remise à niveau.

#### **Compétences**

Les compétences acquises au Cnam sont celles nécessaires à un(e) technicien(ne) supérieur(e) en énergétique, à savoir : bases scientifiques (math, physique, matériaux, mécanique, mesure, thermodynamique et informatique) permettant de manipuler les outils nécessaires aux technicien(ne)s supérieur(e)s. Par ailleurs, des compétences spécifiques sont acquises dans les deux options. C'est ainsi que pour l'option énergétique, des compétences sur le fonctionnement ainsi que sur le dimensionnement sommaire de systèmes frigorifiques, de climatisation, de chauffage, de machines et moteurs sont acquises.

#### **Modalités d'évaluation**

Avoir acquis les UE du cursus et justifier d'une expérience professionnelle de 2 ans à temps plein dans le domaine du diplôme (ou de 2 ans à temps plein dans un autre domaine complété par un stage d'au moins 3 mois en relation avec le diplôme).

### **Diplôme de Spécialisation Professionnelle Installateur de systèmes de production photovoltaïque (DSP0400A)**

Responsable : Brice TREMEAC

<https://energetique.cnam.fr/autres-parcours-certifiants-1591677.kjsp?RH=1747645535903>